

# PV du Conseil Municipal du Samedi 12 avril 2025 à 11h00

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis		x	Denis GENRE GRANDPIERRE
CROS Marie-Françoise	x		
SENEGAS Didier	x		
GOS Blandine	x		
CALVET Bernard	x		
MOINE Claude	x		
VISTE-JALADE Françoise	x		
GENRE GRANDPIERRE Denis	x		
GUIBBERT Béatrice		x	Martine PONS
ROUS Christophe		x	Didier SENEGAS
GRANIER Jacqueline	x		
CALAS Franck	x		
TURQUAY Patricia		x	Jacqueline GRANIER
PINTRE Stéphane		x	Blandine GOS
PONS Martine	x		

**Nombre de conseillers**      **En exercice :**    **15 (Quorum :8)**  
   **Présents :**        **10**  
   **Procurations :**    **5**

- désignation secrétaire de séance : **Martine PONS**

---

Monsieur Le Maire étant empêché pour présider cette séance et conformément à l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales Mr Calvet Bernard, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire présidera la séance.

**Question de Jacqueline GRANIER :**

Avant toute chose, je demande la lecture du mail envoyé par la sous-préfecture et qu'il soit joint au PV du conseil municipal. Cette situation est très grave, c'est la première fois à la Salvetat qu'un budget est retoqué par la sous-préfecture sous peine d'être transmis à la chambre régionale des comptes, s'il n'est pas revu à la baisse suivant les pourcentages autorisés, avec les conséquences qui en résultent !!! Cela n'a pas l'air de vous soucier plus que ça, que ce n'est qu'une prévision, moi j'avoue être en colère car cela aura des conséquences. Je n'ose imaginer, si cela nous était arrivé, que n'auriez-vous dit sur notre incapacité de gestion !!! J'ai dû ajourner une réunion importante ce matin pour être là, au vu de l'importance requise. C'est quand même dommage que le maire ne soit pas présent pour défendre ses erreurs, car Mercredi soir au dernier conseil, j'avais mis en garde et les faits me donnent raison de dire qu'il y avait trop de choses irréalisables qu'il fallait enlever du budget pour ne pas le gonfler de la sorte, puisque ça ne se fera pas. L'opposition a voulu jusque-là travailler en bonne intelligence pour la bonne marche de notre village, mais la confiance étant rompue, à partir de ce jour nous voterons systématiquement contre toutes les décisions budgétaires, puisque l'on ne tient pas compte de notre avis.

Quand je vois, le budget de St Chinian pour 1800 à 2000 habitants

En fonctionnement 2 527 551,53 € avec un excédent de 588 129,20 €

En investissement 1 380 545,94 € avec un excédent de 815 519,94 €

Cela me laisse rêveuse, en plus ils n'ont pas la chance d'avoir comme nous la surtaxe de l'eau !!!

**Réponse de Francis CROS :**

Durant l'année 2024, la commune de la Salvetat a été parmi les premières communes de l'Hérault à tester le CFU (Compte Financier Unique). Celui-ci permet un contrôle administratif rapide réalisé par les services de la perception de la DGFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) et de la sous préfecture.

Lors de l'établissement du budget 2025, nous avons repris la totalité des restes à réaliser provenant des travaux débutés et des travaux non démarrés. Les services de la sous préfecture nous ont demandé de ne pas prendre en compte les travaux non débutés. C'est pourquoi il a été nécessaire d'organiser un nouveau conseil municipal modifiant simplement les restes à réaliser selon la demande de la sous préfecture. En aucun moment les choix politiques de réalisation des investissements pour l'année 2025 n'a été remis en question. C'est uniquement une modification administrative qui a été effectuée pour une mise en cohérence des documents officiels demandés par la sous préfecture.

En ce qui concerne l'urgence de réunir le conseil municipal celle-ci provient de la date butoir du 15 avril, date impérative du vote des BP pour l'ensemble des collectivités du territoire national. Je regrette que votre attitude déplacée lors du conseil municipal se soit manifestée avec autant de virulence, ceci ne le méritait pas. Personnellement absent à ce conseil municipal, j'ai souhaité en collaboration avec le premier adjoint et le conseiller délégué aux finances répondre à vos questionnements.

Votre comparaison entre notre commune et celle de Saint-chinian n'a rien de comparable car nous sommes classée commune touristique de 3500 habitants.

## Finances

### 1. Modifications de la reprise des Restes A Réaliser (RAR) des CFU M57 et M49

Monsieur Bernard CALVET, donne la parole à Mr Denis Genre GrandPierre :

Vu le courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Béziers en date du 10 avril 2025 concernant les résultats de clôture des CFU de la M57 et de la M49, afin d'assurer la sincérité des RAR des exercices de 2024 ;

Vu notre courrier en date du 10 avril 2025 en réponse à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers, lui indiquant que les RAR comportaient bien des erreurs ;

Vu que les CFU ont été validés et clos et qu'il n'est plus possible de les modifier,

Nous proposons donc de rectifier les restes à réaliser des budgets 2025 M57 et M49 comme indiqués ci-dessous et de revoter les budgets en conséquence :

Budget Principal M57 – Dépenses			
N° opération	Intitulé	RAR CFU 2024	RAR CORRIGES - BP 2025
	<b>Total</b>	<b>1 687 076,00</b>	<b>461 297,20</b>
121	Voies et Réseaux	300 000,00	54 757,20
170	Acquisition Terrains	74 260,00	49 151,00
175	Matériel de Transport	4 350,00	0,00
178	Autre Patrimoine et cadre de vie	254 830,00	171 000,00
230	AD'AP	2 000,00	0,00
234	opération Façades	51 386,00	51 386,00
245	Transition Energétique	35 725,00	35 725,00
250	Travaux Ecoles	48 600,00	0,00
252	Tiers Lieu	92 000,00	0,00
253	Réhabilitation Ancienne Mairie	400 000,00	0,00
254	Rénovation Rue Village	196 519,00	0,00
30	Matériel Divers	62 648,00	0,00
31	Matériel Administratif	17 570,00	0,00
89	Bâtiments Communaux	147 188,00	99 278,00



3. **Vote du BP 2025 (M49) eau et assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses**

Monsieur Bernard CALVET donne la parole à Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE.

- section de fonctionnement → 587 200,00 €  
- section d'investissement → 1 188 154,92 €

**Fonctionnement**

	Dépenses	Recettes
Crédits Proposés	587 200,00	539 104,39
Reports Solde n-1	-	48 095,61
<b>Total de la section de Fonctionnement</b>	<b>587 200,00</b>	<b>587 200,00</b>

**Investissement**

	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	435 188,92	872 727,00
Reports RAR	752 966,00	121 435,00
Report Solde n-1	-	193 992,92
<b>Total de la section d' Investissement</b>	<b>1 188 154,92</b>	<b>1 188 154,92</b>

Vote : pour : 12                      contre : 3                      abstentions : 0

**Liste des délibérations :**

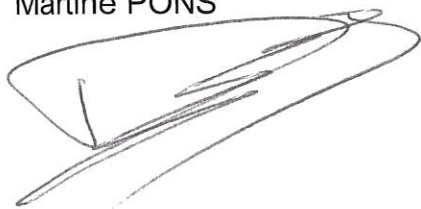
Délibération N° 2025-04-018 : Modification de la reprise des Restes à réaliser 2024 sur les Budgets M57 et M49

Délibération N° 2025-04-019 : Vote du BP 2025 (M57) de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses

Délibération N° 2025-04-020 : Vote du Budget Primitif 2025 (M49) eau et assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 12H.

Le secrétaire de séance  
Martine PONS



Bernard CALVET

1er Adjoint

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Bernard CALVET

